

Urba 324<sup>U</sup>

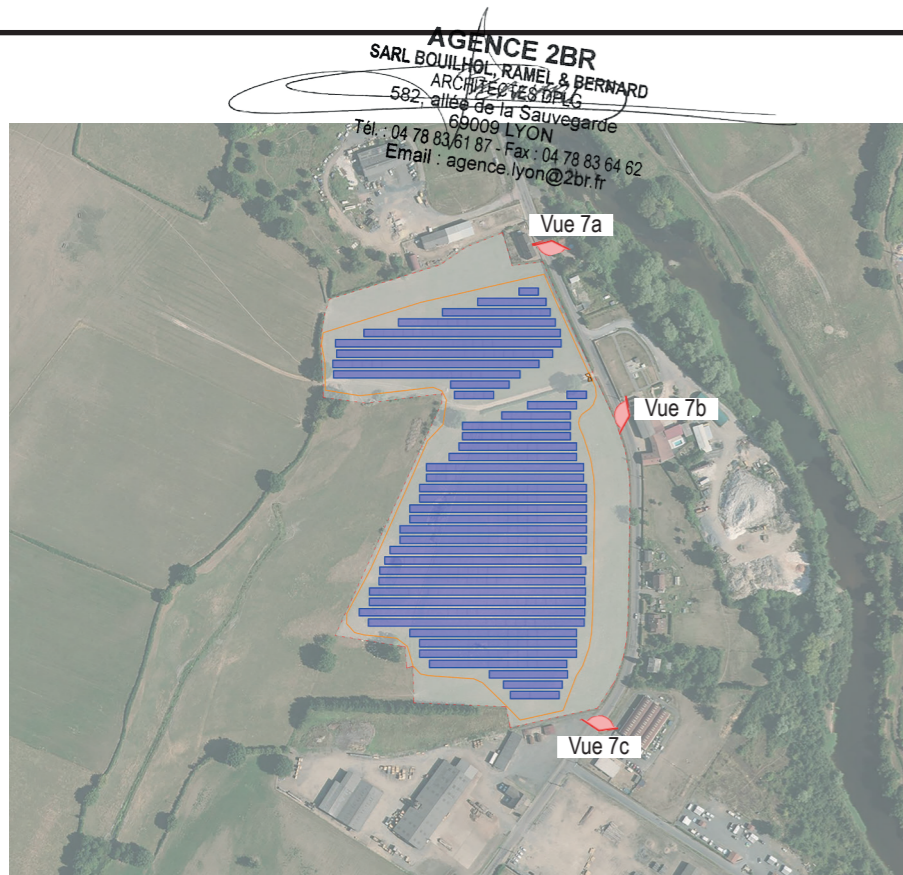
AGENCE 2BR  
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD  
ARCHITECTES DPLG  
582 - allée de la Sauvegarde  
69009 LYON  
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62  
Email : agence.lyon@2br.fr

# PC7

**PHOTOGRAPHIES PERMETTANT DE SITUER  
LE TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT  
PROCHE**

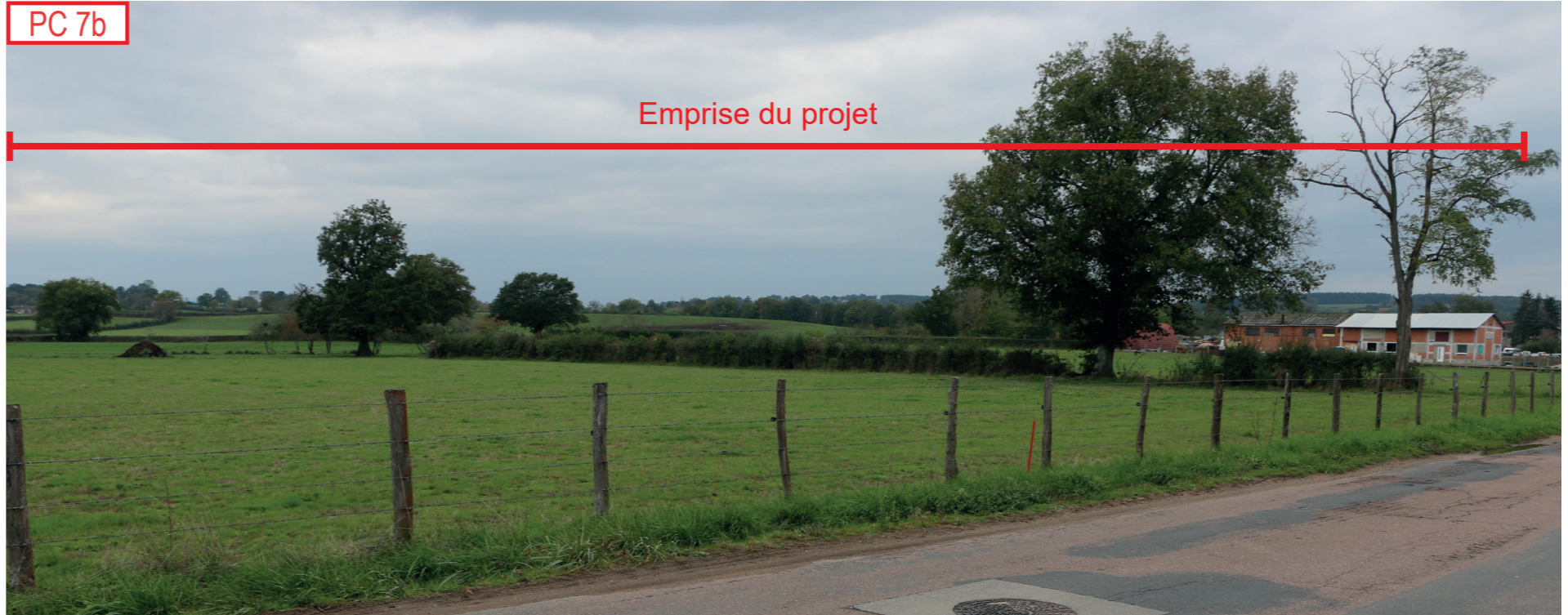
*PC7 Photographies du terrain dans son environnement proche*

# PC7 - Photographies du terrain dans son environnement proche



Localisation du point de vue

PC 7b



PC 7a



PC 7c



# PC8

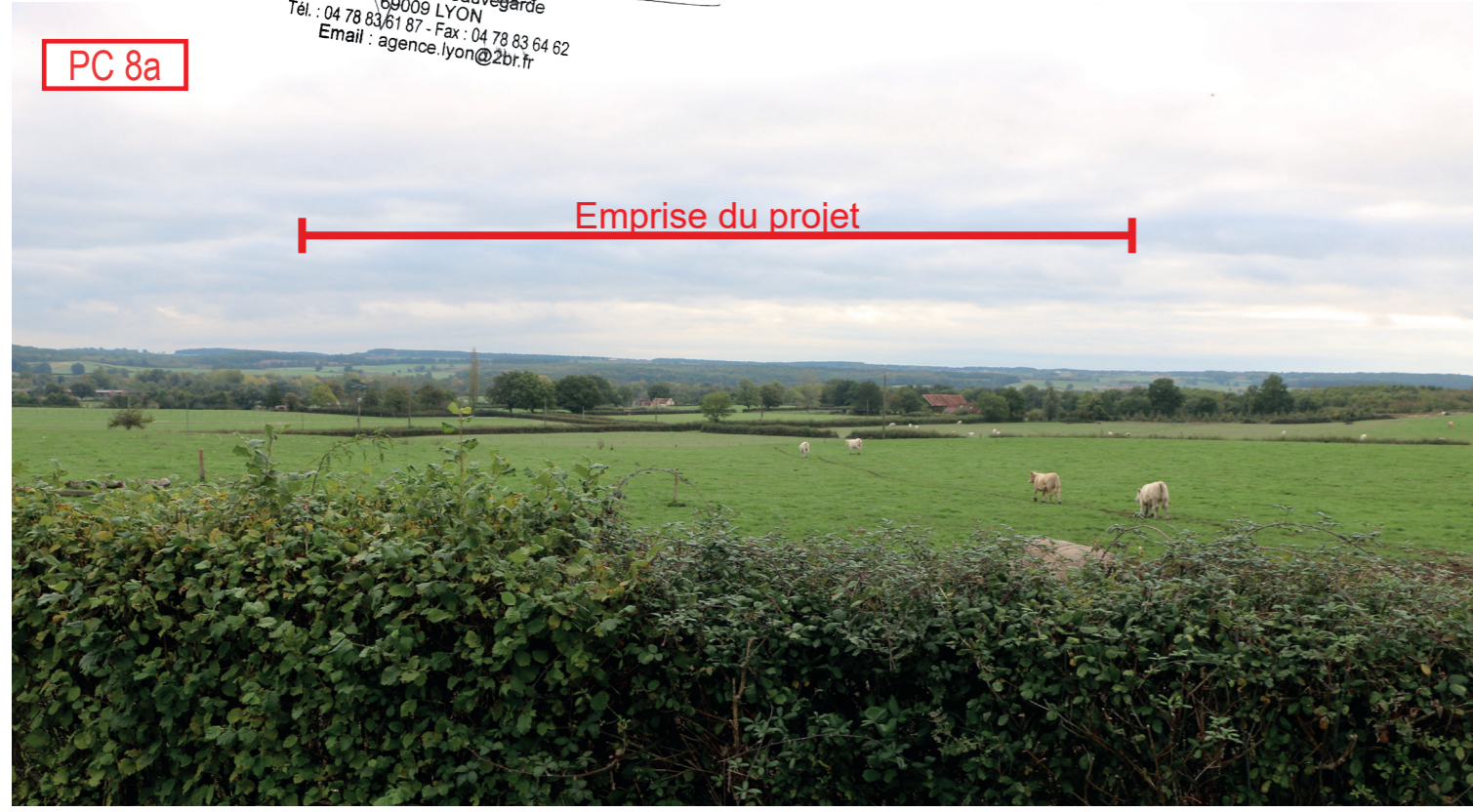
## PHOTOGRAPHIES PERMETTANT DE SITUER LE TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN

*PC8 Photographies du terrain dans son environnement lointain*

# PC8 - Photographies du terrain dans son environnement lointain

AGENCE 2BR  
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD  
ARCHITECTES DPLG  
582, allée de la Sauvegarde  
69009 LYON  
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62  
Email : agence.lyon@2br.fr

PC 8a



PLAN DE REPÉRAGE DES VUES

PC 8b



PC 8c



# PC11

## ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

*Jointe en annexe*

# PC11-2

## DOSSIER D'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

*Jointe en annexe*

# PC13

## ATTESTATION DE PRISE EN COMPTE DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES

*PC13 Attestation de l'architecte*

GUEUGNON

Maître d'Ouvrage

**URBA 324**

75 Allée WILHELM ROENTGEN  
CS 40935 - 34961 MONTPELLIER CEDEX 2

**Demande de permis de construire**

**ATTESTATION PRISE EN COMPTE PPR  
PC 13**

30 - 03 - 2020

Je soussigné : Gilles BERNARD, co-gérant de la SCP BERNARD RAMEL & BOUILHOL  
sis 582 allée de la Sauvegarde 69009 LYON,

atteste que d'après les études réalisées par la société URBA 324 la conception du projet prend  
en compte les plans de la prévention de la commune comme stipulé à l'article  
R.431-16 f) du code de l'urbanisme.

*«Lorsque la construction projetée est subordonnée par un plan de prévention des risques naturels  
prévisibles ou un plan de prévention des risques miniers approuvés, ou rendus immédiatement  
opposables en application de l'article L. 562-2 du code de l'environnement, ou par un plan de prévention  
des risques technologiques approuvé, à la réalisation d'une étude préalable permettant d'en déterminer  
les conditions de réalisation, d'utilisation ou d'exploitation, une attestation établie par l'architecte du  
projet ou par un expert certifiant la réalisation de cette étude et constatant que le projet prend en compte  
ces conditions au stade de la conception.»*

Fait pour servir et valoir ce que de droit  
à Lyon le 30 mars 2022

**AGENCE 2BR**  
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD  
ARCHITECTES DPLG  
582, allée de la Sauvegarde  
69009 LYON  
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62  
Email : agence.lyon@2br.fr